L'Eclaireur du Gâtinais, 13 juin 2018

L'ONF se plie à l'analyse de la Cour des comptes

L'Arboretum doit fermer au public

Si vous n'avez jamais poussé jusqu'à Nogent pour visiter l'Arboretum des Barres, hâtez-vous ! La nouvelle vient de tomber : l'établissement doit fermer ses portes au public en novembre.

La nouvelle a filtré lors des inaugurations à Châtillon et à Montcresson, ce week-end : l'Arboretum des Barres doit fermer ses portes au public dans six mois. Le personnel du parc botanique le sait, lui qui doit être reclassé par l'Office national des forêts.

Un rapport de la Cour des comptes le laissait présager

Cette éventualité n'est pas nouvelle. En juin 2014, un rapport de la Cour des comptes le laissait présager. Elle engageait alors l'ONF à « se désengager des filiales ne correspondant pas à sa vocation et à ses moyens [...], de céder l'Arboretum des Barres et le campus de Velaine, en Lorraine ».

Selon la juridiction administrative, « L'ONF a été fortement incité à intégrer dans son patrimoine immobilier des ensembles dont il n'avait pas besoin et dont l'entretien est coûteux. »

« C'est le cas de l'Arboretum. Outre qu'il est inutile à l'ONF, l'Arboretum nécessite des investissements pour des réfections d'urgence qui ne font l'objet d'aucune compensation financière ». Pour la Cour des comptes, c'est clair : « Le transfert de cet ensemble à l'ONF est un exemple d'opération immobilière décidée sans aucun travail prospectif ».

Alors, que va-t-il advenir ? Un proche du dossier confie : « Il pourrait très bien être géré par le Muséum d'histoire naturelle, par exemple. C'est à l'Etat de le décider ».

De nombreux élus sont contre

Le député Jean-Pierre Door l'annonce tout net : « Nous, les élus, nous nous battrons et nous ne laisserons pas faire ! Nous avons déjà eu l'occasion de faire une table ronde chez le préfet pour sauver l'IBSTEA, l'Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture, qui devait quitter le Loiret. L'Arboretum, c'est un bijou patrimonial de notre territoire ».

Dès lundi, le député a demandé un rendez-vous en urgence au préfet afin d'aborder le financement de l'Arboretum avec le Conseil départemental, la Région, les élus locaux et collectivités locales. De même, François Bonneau, président de la Région, a sollicité le représentant de l'Etat.

De leur côté, les deux sénateurs Jean-Pierre Sueur et Hugues Saury ont écrit au ministre de l'Agriculture, Stéphane Travert, afin de trouver une solution. Jean-Pierre Sueur demande le maintien de l'ouverture au public avec l'octroi de moyens financiers à l'ONF. Quant à Hugues Saury, il déplore le manque de concertation à ce sujet : « Une rupture avec tous les efforts entrepris de longue date par les acteurs locaux (*) pour favoriser la fréquentation de ce lieu emblématique ».

La. B.

L'Arboretum est ouvert jusqu'au 4 novembre. Au-delà, l'Office national des forêts ne doit plus gérer la structure. Qui prendre le relais ? Telle est la question.

LES ANIMATIONS CONTINUENT CET ÉTÉ. Pour l'instant, l'Arboretum est ouvert les mercredis, vendredis, samedis et dimanches, hors vacances scolaires, de 10 à 18 heures. Cet été, il sera ouvert du mardi au dimanche, de 10 à 19 heures. Les animations se poursuivent jusqu'au 4 novembre.

(*) Région et Département notamment. **Voir aussi en p 30.**

L'aventure commence en 1821

L'Arboretum des Barres n'a pas toujours été ouvert au public. Il est né en 1873 sur les terres de la famille De Vilmorin, qui avait fait l'acquisition d'un domaine de 285 hectares à Nogent-sur-Vernisson en 1821. A sa création, il était sous l'égide de l'administration des Eaux et Forêts. La même année, y est d'ailleurs née la première école de sylviculture – la fameuse école des Barres. Propriétaire de l'ensemble à partir de 1921, l'Etat a cédé le bien à l'Office national des forêts, avec une aide à la clef jusqu'en 2012. L'aide de l'Etat n'est plus, mais les locaux se sont étoffés et les collections demeurent : 2.600 espèces et sous-espèces venues des cinq continents, 9.250 arbres et arbustes.

Phoca PDF